

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville de Draguignan (83)**  
28 Rue Georges Cisson  
83300 Draguignan

**AVIS DE MARCHÉ****SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Draguignan (83).  
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale  
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: Contrat de conduite et d'entretien du chauffage, de la climatisation et de la production d'eau chaude de divers bâtiments de la ville de Draguignan et du CCAS. (3 lots).  
Description: Contrat de conduite et d'entretien du chauffage, de la climatisation et de la production d'eau chaude de divers bâtiments de la ville de Draguignan et du CCAS. (3 lots) La présente consultation est passée pour le compte du groupement de commandes constitué entre la commune de Draguignan et le Centre Communal d'Action Sociale de Draguignan (CCAS), en vertu des articles L 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la commande publique. Coordonnateur du Groupement : Ville de Draguignan  
Identifiant interne: 26.017 à 26.019.  
Type de Procédure: Ouverte.  
Procédure accélérée: NON.

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.  
Nomenclature principale (cpv): 50000000. 50720000. 50730000.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: Draguignan.  
Code postal: 83300.  
Code NUTS: FRL05.  
Pays: FRANCE.

**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: Les marchés sont passés pour une durée d'un an à compter de leurs dates de notification, renouvelable tacitement trois fois pour de nouvelles périodes d'un an dans les conditions de l'article R 2112-4 du CCP, sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans..  
Base juridique : Directive 2014/24/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés**

Le soumissionnaire doit présenter des offres pour tous Lots.  
Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3.  
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 3.

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Informations complémentaires du marché: Les marchés sont passés pour une durée d'un an à compter de leurs dates de notification, renouvelable tacitement trois fois pour de nouvelles périodes d'un an dans les conditions de l'article R 2112-4 du CCP, sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans..  
Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

**Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 26.017.  
Titre: Conduite et entretien du chauffage, de la climatisation et de la production d'eau chaude des bâtiments communaux de Draguignan..  
Description: Les prestations donnent lieu à un marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire

**5.1.1 Objectif**

Type de marché: services.

Classification CPV: 50000000. 50720000. 50730000.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Ville de Draguignan. plusieurs bâtiments communaux.  
Ville: DRAGUIGNAN.  
Code Postal: 83300.  
Pays: France.

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 300000 EUR.

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection:** Document de marché.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères de sélection des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation..

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.marches-securises.fr>  
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête  
Date limite de réception des offres : 03/06/2026 à 12:00.  
Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.  
Catalogue électronique : Non autorisée  
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.  
Variantes : Non autorisée  
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

Date/heure : 03/06/2026 à 13:00.  
Informations complémentaires : la séance n'est pas publique.  
Lieu : ville de Draguignan.

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête  
La commande électronique sera utilisée.  
Le paiement électronique sera utilisé.  
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : voir le règlement de la consultation.

### 5.1.15 Techniques

Aucun  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours :** le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne(JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis

d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site:www.telerecours.fr

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulon

### 5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 26.018.

Titre: Conduite et entretien des installations de climatisation, de chauffage et de ventilation pour le Musée des Beaux-Arts..

Description: Les prestations donnent lieu à un marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 50000000. 50720000. 50730000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Ville de Draguignan. plusieurs bâtiments communaux.

Ville: DRAGUIGNAN.

Code Postal: 83300.

Pays: France.

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 120000 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection:** Document de marché.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères de sélection des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation..

#### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 03/06/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

Date/heure : 03/06/2026 à 13:00.

Informations complémentaires : la séance n'est pas publique.

Lieu : ville de Draguignan.

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : voir le règlement de la consultation.

#### 5.1.15 Techniques

Aucun  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours :** le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne(JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site:www.telerecours.fr

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulon

#### 5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 26.019.

Titre: Contrat de conduite, d'entretien et de maintenance curative du chauffage, de la climatisation et de la production d'eau chaude des bâtiments du CCAS.

Description: Les prestations donnent lieu à un marché mixte décomposé en deux postes comme suit :

Poste N°1 : maintenance préventive est à prix global et forfaitaire

Poste N°2 : maintenance corrective se fera à prix unitaire aux quantités réellement exécutées

la maintenance corrective est un accord-cadre à bons de commande en application des articles L 2125-1 1°, R. 2162-1 et R. 2162-4, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. La consultation donnera lieu à l'émission de bons de commandes dont les prestations seront susceptibles de varier annuellement de la manière suivante :

Montant Minimum € HT: sans objet

Montant Maximum € HT: 4 000,00

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 50000000. 50720000. 50730000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Ville de Draguignan. plusieurs bâtiments communaux.

Ville: DRAGUIGNAN.

Code Postal: 83300.

Pays: France.

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 40000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 40000 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection:** Document de marché.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères de sélection des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation..

#### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête  
Date limite de réception des offres : 03/06/2026 à 12:00.  
Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.  
Catalogue électronique : Non autorisée  
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.  
Variantes : Non autorisée  
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

**Conditions de présentation :**

Date/heure : 03/06/2026 à 13:00.  
Informations complémentaires : la séance n'est pas publique.  
Lieu : ville de Draguignan.

**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête  
La commande électronique sera utilisée.  
Le paiement électronique sera utilisé.  
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : voir le règlement de la consultation.

**5.1.15 Techniques**

Accord-cadre, sans remise en concurrence  
Nombre maximum de participants : 1.  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours :** le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne(JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site:[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Section 8 - Organisations****8.1 ORG-0001**

Nom officiel : Ville de Draguignan (83).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 2183005070017.  
Département : VAR.  
Adresse postale : 28 Rue Georges Cisson.  
Adresse postale : 28 Rue Georges Cisson.  
Ville : Draguignan.  
Code postal : 83300.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: [carole.cosson@ville-draguignan.fr](mailto:carole.cosson@ville-draguignan.fr).  
Téléphone: +33 494682997.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

**8.2 ORG-0003**

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000525900010.  
Département : var.  
Adresse postale : 5 Rue Racine.  
Ville : Toulon.  
Code postal : 83041.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr).  
Téléphone: +33 494427930.  
Adresse internet: <http://toulon.tribunal-administratif.fr>.  
Url d'échange d'informations: <http://toulon.tribunal-administratif.fr>.

**8.3 ORG-0004**

Nom officiel : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130000700019.  
Département : Bouches du Rhône.  
Adresse postale : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

CCIRA de Marseille..  
Place Félix Baret.  
Ville : Marseille.  
Code postal : 13282.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.  
Téléphone: +33 484354554.  
Adresse internet: <http://prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-d'azur..>  
Url d'échange d'informations: <http://prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-d'azur>.

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :936c831b-cd5e-4921-9c36-58cbe9b9f91c  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 29/04/2026 à 11:07.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.